



Ville de Niort
CS 58755

79027 NIORT CEDEX

Direction des Ressources Humaines

UN(E) GARDIEN(NE) DE POLICE MUNICIPALE

Référence : V_25_C_38

DIRECTION DE LA SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUES ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

Presentation :

La Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publiques et de la Prévention de la Délinquance est chargée d'exécuter, dans la limite de ses attributions et sous l'autorité du Maire, les missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la sûreté, de la salubrité, de la sécurité et de la tranquillité publiques et de la prévention de la délinquance.

Sous l'autorité du chef de brigade, vous serez chargé(e) des missions suivantes :

Missions :

- Vous participez à l'ensemble des missions dévolues à la police municipale, dont une partie importante est orientée vers les actions de proximité, en contact étroit avec les citoyens ;
- Vous assurez l'ilotage et la sécurisation de l'ensemble de l'espace public ;
- Vous menez une mission de prévention et de dissuasion et renseignez la population lors de sollicitations ;
- Vous participez à la résolution des problèmes de tranquillité publique portés à la connaissance du service ;
- Vous faites respecter les arrêtés municipaux et relevez les infractions dans le domaine de compétence du policier municipal en fonction des instructions reçues ;
- Vous participez au bon déroulement des manifestations publiques ;
- Vous serez amené-e fréquemment à réaliser la rédaction de mains courantes, rapports, et procès-verbaux.

Profil :

- Expérience sur poste similaire appréciée ;
- Qualités relationnelles (qualités d'écoute, de dialogue, réactivité, d'esprit d'analyse) ;
- Bonnes connaissances du domaine d'activité du Policier Municipal dans le cadre légal (pouvoirs de police du Maire) et le respect de la déontologie ;
- Goût du travail en équipe ;
- Vous savez faire preuve d'autonomie, savez prendre des initiatives et avez le souci du compte-rendu ;
- Vous êtes en capacité de gérer des relations conflictuelles et votre sens du contact et du service public est reconnu ;
- Rigueur et de discrétion ;
- Bonne condition physique ;
- Maîtrise appréciée des outils bureautiques et de logiciels spécifiques (LOGITUD police) ;
- Permis B obligatoire.

Ce poste est soumis :

- à des horaires irréguliers avec amplitude variable (soirées, week-ends, jours fériés...) en fonction des événements exceptionnels (cérémonies, Foire exposition, manifestations municipales...).
- au port de l'uniforme, à l'agrément du Procureur de la République et du Préfet et à l'assermentation devant le juge de tribunal d'instance. Autorisation préfectorale pour le port d'arme. Autorisation du Maire pour visionner les images du CSU.

Conditions liées au poste :

- Poste à temps complet (38 heures hebdomadaires avec génération de 18 jours RTT).
- Temps de travail organisé en horaires fixes.

Conditions statutaires :

- Lauréat du concours de gardien brigadier de Police Municipale (mutation, détachement ou intégration directe).

Rémunération :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des gardiens brigadiers.
- Régime indemnitaire (Part fixe 25% du Traitement indiciaire – Part variable 50 € mensuels et complément maintien de salaire individuel).

- Prime vacances : 799,90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre, au prorata du temps de présence (en fonction de la date de prise de poste).
- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé), Comité des activités sociales et culturelles.

Remuneration :

Conditions statutaires - Régime indemnitaire - Prime de vacances - Prestations sociales.

Renseignements :

Après de M. Jean-Luc PICOT, Chef de service de Police Municipale (Tél 05 49 78 77 70)

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **23/08/2025** sous la référence : **V_25_C_38** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex